



**CHIFFRES-CLES DE L'ENVIRONNEMENT
Martinique 2004**



4, boulevard de Verdun • 97200 Fort de France
Tél. : 05 96 71 30 05 • Fax: 05 96 71 25 00
E-mail: diren@martinique.ecologie.gouv.fr

Création et Impression
arte
Tél. 0596 50 44 43



Edition 2004



Colibri - Photo DIREN



Manicou - Photo G. Massard



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	<i>page 2</i>
1 / EAUX	<i>page 3</i>
2 / AIR	<i>page 8</i>
3 / FAUNE, FLORE, ÉCOSYSTÈMES	<i>page 10</i>
4 / FORÊT	<i>page 14</i>
5 / OCCUPATION DU TERRITOIRE ET PAYSAGES	<i>page 17</i>
6 / DÉCHETS	<i>page 20</i>
7 / ÉNERGIE	<i>page 22</i>
8 / RISQUES	<i>page 24</i>
9 / QUALITÉ DES SOLS	<i>page 27</i>
10 / TRANSPORTS	<i>page 30</i>



AVANT - PROPOS

L'opération EIDER (Ensemble Intégré des Descripteurs de l'Environnement Régional) a été initialisée en 1994 en France métropolitaine, Au niveau national, elle a pour but de décrire l'état de l'environnement dans chaque région à partir d'une base de données communes à toutes les régions, et de ce fait de permettre les comparaisons interrégionales. Cette base de données rassemble toutes les statistiques concernant l'environnement, qu'elles proviennent des DIREN ou des autres organismes dont les activités touchent de près à l'environnement.

À la Martinique, elle a été menée avec succès pour la première fois au cours de l'année 1998 sur les résultats de 1997. Elle a par la suite donné lieu à la publication " Chiffres-clés de l'Environnement ", années 1997 et 1998. La présente publication se propose de remettre à jour les descripteurs en reprenant la série à partir de 1999 jusqu'à 2002, voire 2003 pour certains descripteurs.

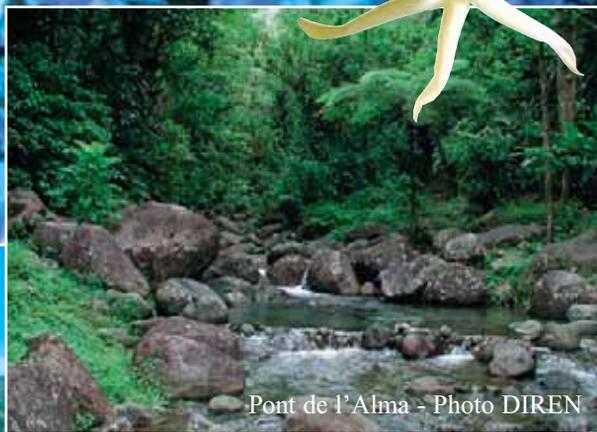
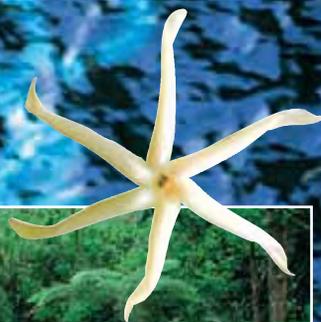
Quelques-uns d'entre eux doivent être utilisés avec prudence, ayant parfois été sous-estimés. Aussi, les comparaisons doivent pour l'instant n'être effectuées que ponctuellement. Mais la DIREN et les membres du réseau EIDER poursuivent leurs efforts pour viser l'exhaustivité des statistiques et surtout une meilleure fiabilité.

L'opération EIDER n'a pu être menée et pérennisée dans notre région que grâce à la large coopération des différents organismes locaux qui ont participé à la collecte des données en s'efforçant de traiter leurs propres statistiques pour les rendre cohérentes avec le cadre EIDER. Il s'agit en particulier de la DSDS, de la DRIRE, de la DDE, de la DAF, de l'ONF, de l'ADEME.

Mme BURNET-PAULIN, correspondante de l'IFEN et responsable du service statistique à la DIREN, reste à disposition pour plus d'information.

Le Directeur Régional de l'Environnement,
Jean-Louis VERNIER

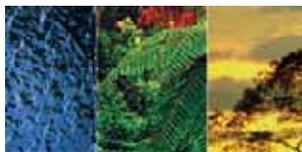
eaux



Pont de l'Alma - Photo DIREN



Rade de Saint Pierre - Photo DIREN



I / EAUX

EA 01 : VOLUME DES PRÉLÈVEMENTS ANNUELS

DAF

Sous-descripteurs	Intitulé	2003
EA 0104	Volume des prélèvements annuels d'eau superficielle pour l'usage domestique, en milliers de m ³	40 150 (*)
EA 0108	Volume des prélèvements annuels d'eau souterraine pour l'usage domestique, en milliers de m ³	ND
EA 0150	Part des prélèvements d'origine souterraine pour la consommation domestique, en %	1

(*) Estimation

EA 03 : DÉBIT DES COURS D'EAU

Rivière Lézarde DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
EA 0301	Moyenne annuelle, en m ³ /seconde	1,103	1,351	0,783	0,889	0,745
EA 0302	Débit maximal instantané, en m ³ /s	169				
EA 0303	Débit moyen minimum de 3 jours consécutifs (VCN3), en m ³ /s	0,289	0,387	0,308	0,459	0,205
EA 0304	Moyenne interannuelle (moyennes des débits moyens annuels sur 10 ans)	1,107	1,169	1,120	1,101	1,061
EA 0305	Débit instantané de la crue décennale, en m ³ /s	126				
EA 0306	Débit moyen de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale, en m ³ /s	0,190				
EA 0307	Borne inférieure de l'intervalle de confiance (supposé à 90%) du débit moyen minimum de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale, en m ³ /s	0,140				
EA 0308	Borne supérieure de l'intervalle de confiance (supposé à 90%) du débit moyen minimum de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale, en m ³ /s	0,230				



I / EAUX

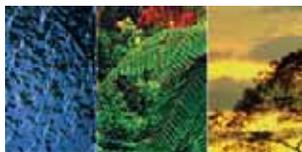
Le bassin versant de la Lézarde, au droit de la station du lieu-dit Lézarde II, a une superficie de 13 km². Ce site est sis sur la rivière Lézarde, la plus longue de Martinique (33 km). Les stations hydrométriques placées par la DIREN en certains points des cours d'eau mesurent en continu les fluctuations du niveau d'eau. Les débits sont alors déterminés à partir d'une loi hauteur-débit obtenue grâce aux jaugages et à des extrapolations hydrologiques et hydrauliques.

Le module interannuel est la moyenne des modules annuels. Il est de 1,072 m³/seconde. Ce module sert à déterminer le débit réservé en tout point du cours d'eau, afin d'assurer la permanence de la vie piscicole.

D'autres indicateurs caractérisent l'écoulement en un point. En particulier, le VCNn définit l'étiage du cours d'eau et représente le débit moyen minimum de n jours consécutifs.

EA 07 : CONFORMITÉ DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LES UNITÉS DE DISTRIBUTION DE PLUS DE 10 000 HABITANTS PERMANENTS DSDS

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
EA 0790	Nombre d'unités de distribution strictement conformes, tous paramètres confondus	4	4	3	3	2
EA 0791	Nombre d'unités de distribution avec un dépassement accidentel, tous paramètres confondus	4	3	3	4	5
EA 0792	Nombre d'unités de distribution avec un dépassement fréquent, tous paramètres confondus	4	5	6	5	5
EA 0793	Population desservie par des unités de distribution strictement conformes (nombre d'habitants)	130 296	130 296	64 614	49 372	46 237
EA 0794	Population desservie par des unités de distribution avec un dépassement accidentel (nombre d'habitants)	113 963	95 586	59 634	176 510	179 645
EA 0795	Population desservie par des unités de distribution avec un dépassement fréquent (nombre d'habitants)	79 575	97 952	199 586	97 952	97 952



I / EAUX

EA 08 : CONFORMITÉ DES EAUX DE BAIGNADE (*)

DSDS

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
EA 0801	Nombre de points de surveillance en classe A (eau douce)	0	1	0	0	0
EA 0802	Nombre de points de surveillance en classe B (eau douce)	3	3	4	4	3
EA 0803	Nombre de points de surveillance en classe C (eau douce)	1	0	0	0	0
EA 0804	Nombre de points de surveillance en classe D (eau douce)	0	0	0	0	0
EA 0825	Nombre de points de surveillance en classe A (eau de mer)	31	29	26	30	37
EA 0826	Nombre de points de surveillance en classe B (eau de mer)	14	16	17	15	8
EA 0827	Nombre de points de surveillance en classe C (eau de mer)	1	1	2	0	0
EA 0828	Nombre de points de surveillance en classe D (eau de mer)	0	0	0	0	0
EA 0850	Nombre de points de surveillance en eau douce	4	4	4	4	3
EA 0860	Nombre de points de surveillance en eau de mer	46	46	45	45	45

(*) il s'agit de la saison balnéaire allant d'octobre n-1 à septembre n

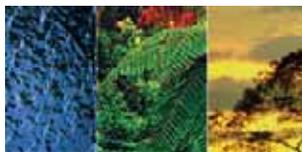
EA 09 : POLLUTION DONT LE TRAITEMENT EST ASSURÉ PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	2003
EA 0901	Pollution entrante, en équivalents-habitants (*)	73 694
EA 0902	Capacité nominale des STEP(**), en équivalents-habitants (*)	199 033

(*) Ces chiffres ne concernent que l'agglomération de Fort-de-France

(**) Station d'épuration



I / EAUX

EA 10 : REJETS NETS DE POLLUTION PAR LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
EA 1009	Cumul annuel de DCO rejeté en milieu naturel ou à l'égout par toutes les entreprises suivies, en tonnes	6 592	3 985	3 924	1 898
EA 1013	Cumul annuel des hydrocarbures rejetés en milieu naturel ou à l'égout par toutes les entreprises suivies, en tonnes	4,3	1,6	2,9	1,8
EA 1016	Cumul annuel de MES rejeté en milieu naturel ou à l'égout par toutes les entreprises suivies, en tonnes	226	340	385	788
EA 1020	Cumul annuel de plomb rejeté en milieu naturel ou à l'égout par toutes les entreprises suivies, en kg	0	0	0	0
EA 1039	Nombre d'entreprises soumises à autorisation concernées (polluant:DCO)	37	37	24	24
EA 1043	Nombre d'entreprises soumises à autorisation concernées (polluant: hydrocarbures)	35	35	11	11
EA 1046	Nombre d'entreprises soumises à autorisation concernées (polluant:MES)	37	37	23	23
EA 1050	Nombre d'entreprises soumises à autorisation concernées (polluant:plomb)	0	0	0	0

DCO : Demande chimique en oxygène

MES : Matières en suspension

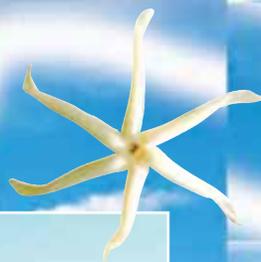
EA 12 : RENDEMENT D'ÉLIMINATION DE LA POLLUTION PAR LE PARC DES OUVRAGES D'ÉPURATION COLLECTIF

DIREN

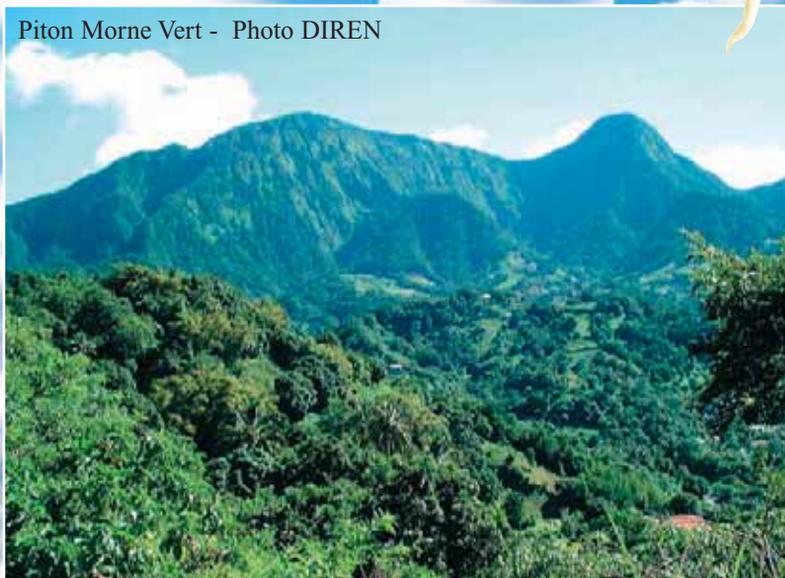
Sous-descripteurs	Intitulé	2003
EA 1201 (*)	Rendement moyen d'épuration des matières oxydables	95

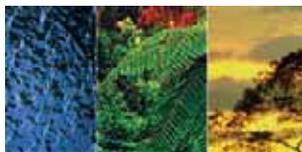
* pour l'agglomération de Fort-de-France

air



Piton Morne Vert - Photo DIREN





II / AIR

AI 06 : EMISSIONS ATMOSPHERIQUES POLLUANTES DES INSTALLATIONS CLASSÉES ASSUJETTIES À LA TAXE PARAFISCALE SUR LA POLLUTION DE L'AIR DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
AI 0601	Emission totale annuelle de SO ₂ , en tonnes	20 780	22 610	8 812	10 226
AI 0603	Emission totale annuelle de NO _x , en tonnes	36 722	37 001	15 551	23 750
AI 0609	Emission totale annuelle de poussière, en tonnes	2 876	3 885	1 434	1 109
AI 0611	Nombre d'ICPE (*) assujetties à la taxe parafiscale	40	40	51	51

(*) ICPE = Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Selon la gravité ou l'importance des nuisances ou des risques, on distingue : d'une part, les ICPE soumises à une simple déclaration auprès du préfet, qui exercent une activité peu polluante ou peu dangereuse; d'autre part, les ICPE soumises à autorisation, qui exercent une activité plus polluante ou plus dangereuse. L'autorisation nécessite une procédure d'instruction préalable à la mise en activité.

AI 07 : EMISSIONS POLLUANTES TOTALES (ANTHROPIQUES ET NATURELLES) DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
AI 0709	Emissions de SO ₂ du secteur production d'électricité, en tonnes	6 067	6 570	7 192	7 008
AI 0710	Emissions de NO _x du secteur production d'électricité, en tonnes	12 331	12 446	14 144	24 433
AI 0717	Emissions de SO ₂ du secteur industrie, en tonnes	1 517	1 650	1 679	2 263
AI 0718	Emissions de NO _x du secteur industrie, en tonnes	1 072	1 080	1 058	1 348

AI 10 : MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AU TITRE DE LA TAXE PARAFISCALE SUR LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE ADEME

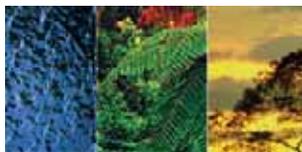
Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
AI 1051	Montant des aides financières accordées pendant l'année par l'ADEME à des équipements permettant de lutter contre la pollution de l'air, en euros	0	90 707	82 983	30 872

faune,
flore,
écosystèmes



Araignée du Brésil - Photo G. Massard





III / FAUNE, FLORE, ÉCOSYSTÈMES

FF 01 : ESPÈCES FLORISTIQUES PROTÉGÉES

DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 0108	Nombre d'espèces floristiques de la liste régionale	42	42	42	42

FF 03 : POPULATION DE VERTÉBRÉS

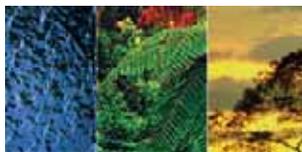
DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 0301	Nombre d'espèces de reptiles présentes	11	11	11	11
FF 0302	Nombre d'espèces d'amphibiens présentes	4	4	4	4
FF 0303	Nombre d'espèces de poissons présentes	300	300	300	300
FF 0304	Nombre d'espèces d'oiseaux présentes	199	199	199	199
FF 0305	Nombre d'espèces de mammifères terrestres présentes	14	14	14	14

FF 04 : SITUATION DE LA FAUNE PROTÉGÉE

DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 0401	Nombre d'espèces d'insectes protégés présentes dans le département	1	1	1	1



III / FAUNE, FLORE, ÉCOSYSTÈMES

FF 05 : INVENTAIRE DES ZNIEFF TERRESTRES ET MARINES, TYPES I ET II DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 0501	Superficie des ZNIEFF de type I (DPM inclus), en ha	ND	2 764,00	2 764,00	2 764,00
FF 0502	Superficie des ZNIEFF de type II (DPM inclus), en ha	ND	6 248,87	6 248,87	6 248,87
FF 0505	Superficie des ZNIEFF de type I et II confondus (DPM inclus), en ha	8 243	9 012,87	9 012,87	9 012,87

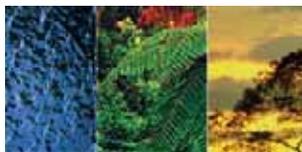
ZNIEFF = Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique

FF 07 : NOMBRE D'ADHÉRENTS AUX FÉDÉRATIONS DE CHASSEURS DAF

Sous-descripteurs	Intitulé	2002
FF 0701	Nombre d'adhérents aux fédérations départementales de chasseurs	1 390
FF 0750	Nombre d'adhérents aux fédérations départementales de chasseurs pour 1000 habitants	3,7

FF 11 : MARINS - PÊCHEURS PROFESSIONNELS INSCRITS DAFMAR

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 1010	Nombre de marins-pêcheurs inscrits	965	942	988	1 052
FF 1011	Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la pêche au large	37	32	57	74
FF 1012	Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la pêche côtière	51	41	30	29
FF 1013	Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la petite pêche	877	869	901	949



III / FAUNE, FLORE, ÉCOSYSTÈMES

FF 17 : ESPACES FAISANT L'OBJET D'UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 1702	Superficie des réserves naturelles, en ha	394	427,5	427,5	427,5
FF 1703	Nombre de réserves naturelles	2	2	2	2
FF 1704	Superficie des espaces protégés par des arrêtés de protection de biotopes, en ha	7	41,54	41,54	115,35
FF 1705	Nombre d'arrêtés de protection de biotopes	1	3	3	14
FF 1710	Superficie des réserves biologiques domaniales et forestières, en ha	0	0	0	0
FF 1711	Superficie des réserves naturelles volontaires	0	0	0	0
FF 1712	Nombre de réserves naturelles volontaires	0	0	0	0

FF 18 : ESPACES DE VALEUR EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE (*) DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FF 1801	Nombre de zones relevant de la Convention de Ramsar	0	0	0	0
FF 1804	Superficie des zones relevant de la Convention de Ramsar, en ha	0	0	0	0

(*) Il s'agit de zones humides ayant une importance internationale au point de vue écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique.

FF 19 : ZONES HUMIDES (*) DIREN

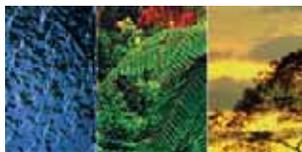
Sous-descripteurs	Intitulé	2003
FF 1901	Nombre de zones	1 218
FF 1902	Superficie des zones humides, en ha	2218
FF 1903	Part de la superficie des zones humides (en % de la superficie du département)	18

(*) Il s'agit d'étendues de marais, de fagnes, de tourbières, d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.

forêt



Forêt humide du Nord
Photo DIREN



IV / FORÊT

FO 01 : SURFACES FORESTIÈRES

ONF

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FO 0101	Taux de boisement, en %	43	43	43	43

FO 06 : DÉFRICHEMENTS

ONF

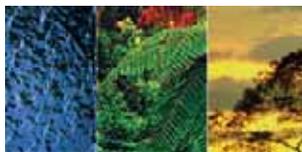
Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FO 0609	Surface totale défrichée dans l'année, en ha	62	25	26	56
FO 0610	Nombre recensé d'autorisations de défrichement accordées	31	21	17	36

FO 10 : SURFACES BOISÉES PAR NATURE DE PROPRIÉTÉ

ONF

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FO 1001	Surface boisée domaniale et départementalo-domaniale, en ha (*)	11 772	11 772	11 750	11 709
FO 1002	Surface boisée soumise (hors domaniale) en ha	1 948	1 948	1 944	1 944
FO 1003	Surface boisée privée, en ha	31 940	31 940	31 966	32 007
FO 1004	Surface boisée totale, en ha	47 500	47 500	47 500	47 500
FO 1006	Surface boisée de mangrove, en ha	1 840	1 840	1 840	1 840
FO 1007	Surface boisée domaniale du littoral, en ha	2 039	2 039	2 017	1 998
FO 1050	Surface boisée domaniale et soumise rapportée à la superficie régionale, en %	14	14	14	14

(*) y compris la surface boisée domaniale du littoral



IV / FORÊT

Les surfaces boisées ne sont pas exactement équivalentes aux surfaces des forêts. Ces dernières comprennent aussi des espaces vides, des rochers, des cultures, etc. On a pris ici les surfaces des forêts.

Les forêts soumises au régime forestier ne font pas partie du domaine public. Elles appartiennent au Conseil Général ou au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

La surface exacte de la forêt privée n'est pas connue, car il n'existe pas d'inventaire forestier pour la forêt privée. La valeur du sous-descripteur FO 1003 est obtenue par différence.

FO 30 : INFRACTIONS FORESTIÈRES

ONF

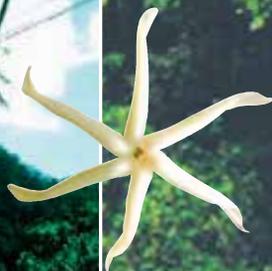
Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
FO 3001	Nombre de PV dressés (*)	27	26	74	38
FO 3002	Nombre de PV jugés	24	1	21	16
FO 3003	Surfaces concernées par des défrichements illégaux ayant fait l'objet de PV, en ha	6	5	4	4,5

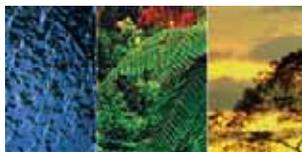
(*) y compris les timbres-amendes

occupation du territoire et paysages



Anse Céron - Photo DIREN





V / OCCUPATION DU TERRITOIRE ET PAYSAGES

OC 01 : UTILISATION PHYSIQUE DE L'ESPACE

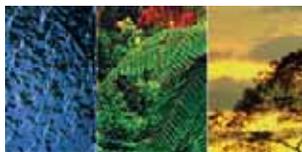
DDE

DAF

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
OC 0120	Surfaces naturelles, en ha	ND	ND	ND	ND
OC 0121	Surfaces agricoles, en ha	33 690	33 390	33 390	33 460
OC 0122	Surfaces artificielles, en ha	ND	ND	ND	ND
OC 0150	Surface des espaces naturels rapportée à la surface régionale, en %	ND	ND	ND	ND
OC 0151	Surface des espaces agricoles rapportée à la surface régionale, en %	30,6	30,4	30,4	30,4
OC 0152	Surface des espaces artificiels rapportée à la surface régionale, en %	ND	ND	ND	ND
OC 0153	Surface totale, en km ²	1 100	1 100	1 100	1 100
OC 0155	Nombre d'autorisations de construire délivrées (*)	2 111	1 788	1 693	1 580 (**)
OC 0156	Nombre de logements construits	5 145	4 261	4 179	1860 (**)

(*) Les autorisations de construire délivrées par la DDE n'incluent pas les dossiers instruits par les communes autonomes de Fort-de-France et Le Lamentin

(**) Jusqu'au 31/09/2002



V / OCCUPATION DU TERRITOIRE ET PAYSAGES

OC 05 : SURFACES COUVERTES PAR UNE OU PLUSIEURS MESURES DE PROTECTION

CELRL DRAC DIREN

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
OC 0501	Surfaces couvertes par les sites classés, en ha	6 629	6 629	6 629	6 629
OC 0502	Nombre de sites classés	3	3	3	3
OC 0503	Surfaces couvertes par les sites inscrits, en ha	3857	3 857	3 857	3 857
OC 0504	Nombre de sites inscrits	10	10	10	10
OC 0505	Nombre de parcs et jardins classés en monuments historiques (*)	3	3	3	4
OC 0506	Nombre de parcs et jardins inscrits en monuments historiques (**)	2	2	2	2
OC 0514	Surface totale du Parc Naturel Régional, en ha	62 725	62 725	62 725	62 725
OC 0516	Surface des terrains acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres depuis sa création (***), en ha	1 305	1 559	1 595	1 595
OC 0517	Linéaire côtier acquis par le CELRL depuis sa création, en km	26,5	28	29	29
OC 0518	Surface des terrains acquis par le CELRL dans l'année, en ha	170	254	36	0

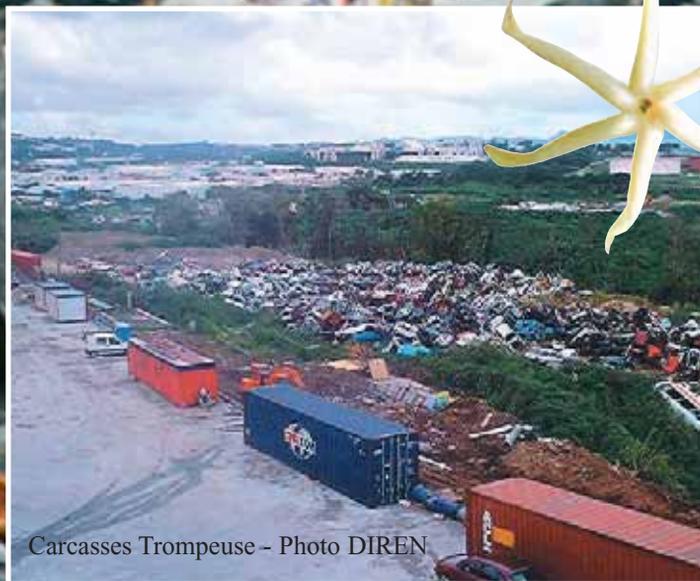
(*) Habitation Pécoul à Basse-Pointe, Habitation Beauséjour à Grand-Rivière, Habitation Le Galion à Trinité, et Parc Floral de Fort-de-France depuis 2002

(**) Habitation Montgérald au Marin et Parc Galliéni à Fort-de-France

La législation est plus restrictive en ce qui concerne les monuments classés. Par exemple, seul l'Architecte des Bâtiments de France est habilité à intervenir sur un monument classé, alors que le propriétaire d'un monument inscrit peut choisir son propre architecte.

(***) Création du CELRL en 1975. Le linéaire côtier n'est guère représentatif des acquisitions du CELRL, car les terrains s'étendent souvent en profondeur à l'intérieur des terres.

déchets



Carcasses Trompeuse - Photo DIREN



VI / DÉCHETS

DE 01 : ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

ADEME

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
DE 0104	Quantité annuelle d'ordures ménagères collectées en mélange par collecte traditionnelle et acheminées vers des installations autorisées, en tonnes	ND	ND	161 680	ND

DE 12 : DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS TRAITÉS

ADEME

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
DE 1204	Quantité annuelle de DMA collectés en mélange par collecte traditionnelle et acheminés vers des installations autorisées, en tonnes	ND	ND	245 680	ND

DE 16 : PRODUCTION DE DÉCHETS INDUSTRIELS SPÉCIAUX

DRIRE

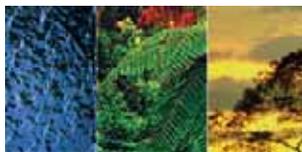
Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
DE 1601	Nombre d'établissements producteurs de DIS retenus dans le PREDIS	ND	ND	ND	ND
DE 1602	Quantité annuelle de DIS produite, retenue dans le PREDIS, en tonnes	6 141	ND	9 282	ND

énergie



Bagasse et vieille cuve, Commune de Sainte Luce
Photo DIREN





VII / ÉNERGIE

EN 01 : CONSOMMATION DE CARBURANTS

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
EN 0101	Consommation de super plombé, en TEP (*)	58 120	ND	40 681	33 660
EN 0102	Consommation de super sans plomb, TEP (*)	78 324	ND	91 821	97 155
EN 0103	Consommation de gasoil, en TEP (*)	115 161	ND	110 608	120 118

(*) Tonnes équivalent pétrole

EN 02 : PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

ADEME

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
EN 0207	Production d'énergie d'origine hydraulique en TEP	0,5	ND	5	5	5
EN 0208	Production d'énergie géothermique, en TEP	0	0	0	0	0
EN 0209	Production d'énergie éolienne, en TEP	0	0	0	0	0
EN 0210	Production d'énergie photovoltaïque, en TEP	240	ND	427	520	638
EN 0211	Production d'énergie solaire thermique, en TEP	1 677	ND	2 112	2 315	1 884
EN 0212	Production d'énergies renouvelables, en TEP	13 418	ND	14 044	18 124	17 811
EN 0213	Production d'autres énergies renouvelables, (bagasse, incinération d'OM, charbon,...) en TEP*	11 500	ND	11 500	15 284	15 284

(*) En 2002, mise au service de l'unité d'incinération des ordures ménagères.

EN 03 : CONSOMMATION D'ÉNERGIE

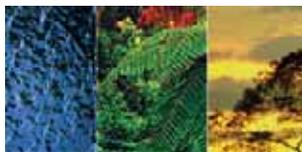
DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
EN 0301	Consommation totale d'énergie, en milliers de TEP	ND	ND	774	820

risques



Glissement de terrain, Sainte Marie
Photo DIREN



VIII / RISQUES

RI 04 : PRISE EN COMPTE DES ZONES À RISQUES

DDE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
RI 0422	Nbre de PPR approuvés	1(*)	1(*)	1(*)	1(*)	1(*)
RI 0423	Nbre de PPR en cours d'étude	0	0	12	34	34

(*) Plan de Présentation du risque sismique à Fort -de-France

RI 10 : INSTALLATIONS CLASSÉES CONCERNANT UN RISQUE INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
RI 1001	Nombre d'installations classées soumises à autorisation	78	78	80	90
RI 1003	Nombre d'installations classées SEVESO	6	6	6	6

RI 13 : MESURES DE PRÉVENTION ET INVESTISSEMENTS MIS EN ŒUVRE POUR LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS OU LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
RI 1301	Nombre de PPI (*)	2	2	2	2
RI 1302	Nombre d'établissements concernés	6	6	6	6
RI 1303	Nombre de PPS (**) réalisés par l'Etat	0	0	0	0
RI 1304	Nombre d'établissements ayant un POI (***)	6	6	7	7

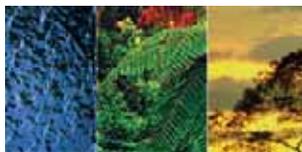
(*) Plan Particulier d'Intervention

(**) Plan de Secours Spécialisé

(***) Plan d'Opération Interne

Les Plans de Secours spécialisés sont élaborés par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC), service de la Préfecture, en collaboration avec les organismes concernés, et approuvés ensuite par le Préfet.

Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) sont mis en œuvre par les autorités préfectorales en cas d'accident grave.



VIII / RISQUES

Les Plans d'Opération Interne (POI) sont propres aux entreprises auxquelles ils s'appliquent et mis en œuvre en cas d'incident mineur.

Ces plans s'appliquent dans des installations considérées comme potentiellement dangereuses en raison de leur activité entraînant des risques technologiques importants (incendies, explosions, émanations de substances toxiques,...).

RI 54 : RISQUE SISMIQUE OBSERVATOIRE VOLCANOLOGIQUE DE LA MONTAGNE PELÉE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
RI 5401	Nombre de secousses sismiques de magnitude entre 2,5 et 5	7	6	3	8	4
RI 5402	Nombre de secousses sismiques de magnitude supérieure à 5	1	1	0	0	2

RI 55 : RISQUE CYCLONIQUE BRGM MÉTÉO FRANCE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
RI 5501	Linéaire côtier soumis à surcote cyclonique, en km	ND	ND	ND	ND
RI 5502	Nombre de cyclones (*)	0	0	0	0
RI 5503	Vitesse maximale du vent du cyclone le plus violent (**), en km/h	86,4	79,2	115,2	126,0

(*) Passés à moins de 75 miles nautiques de la côte

(**) Cyclone passé à moins de 150 miles nautiques de la côte. Les vitesses maximales ont été enregistrées au passage des tempêtes suivantes : Lenny en novembre 1999, Debby en août 2000, Iris et Jerry en octobre 2001, Lili en septembre 2002.

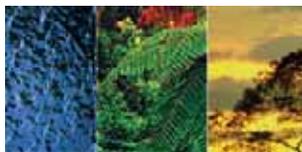
RI 56 : LUTTE CONTRE LES RISQUES DE SANTÉ PUBLIQUE DSDS

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002	2003
RI 5601	Nombre de cas de dengue recensés par le réseau sentinelle de la DDASS (sérologie positive)	278	258	3 784	390	205
RI 5602	Nombre de cas de dengue mortels	0	0	4	1	0

qualité des sols

Pollution Carrière - Photo DIREN





IX/ QUALITÉ DES SOLS

QS 01 : QUANTITÉ D'ENGRAIS IMPORTÉS

DAF

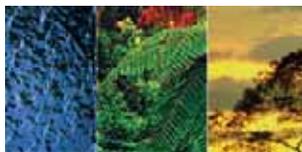
Sous-descripteurs	Intitulé	2001	2002
QS 0101	Quantité d'engrais importés d'origine animale ou végétale, en tonnes	1 894,6	471,3
QS 0102	Quantité d'engrais azotés importés, en tonnes	6 897,4	9 369,6
QS 0103	Quantité d'engrais phosphatés importés, en tonnes	5 135,9	4 936,5
QS 0104	Quantité d'engrais potassiques importés, en tonnes	11 758,7	8 504,9
QS 0105	Quantité d'engrais binaires et ternaires importés, en tonnes	9 481,3	8 623,4
QS 0106	Quantité totale d'engrais importés, en tonnes	35 165,9	31 905,7

QS 06 : EXTRACTION DE MATÉRIAUX ET MINÉRAIS

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
QS 0607	Nombre de carrières autorisées en activité	23	23	17	17
QS 0614	Quantité annuelle extraite des carrières en activité, en milliers de tonnes	2 441	2 597	2 576	3 049
QS 0621	Surface des carrières en activité, en ha	176	206	209	209
QS 0650	Part de la production totale des carrières extraite des carrières à ciel ouvert alluvionnaires en eau, en %	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
QS 0651	Part de la production totale des carrières extraite des carrières à ciel ouvert alluvionnaires hors eau, en %	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
QS 0652	Part de la production totale des carrières extraite des carrières à ciel ouvert, en roches massives, en %	56	54	46	47

La production totale des carrières à ciel ouvert est répartie pour moitié entre les roches massives et les roches pyroclastiques.



IX/ QUALITÉ DES SOLS

QS 07 : SITES ET SOLS POLLUÉS

DRIRE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
QS 0730	Nombre de sites et sols pollués	6	6	6	6
QS 0731	Nombre de sites et sols pollués rapporté au nombre d'établissements industriels employant des salariés, non compris les carrières (%)	13,3	13,3	16,7	16,7
QS 0732	Nombre de sites et sols pollués rapporté au nombre d'établissements industriels employant des salariés, y compris les carrières (%)	6,5	6,5	6,7	6,7

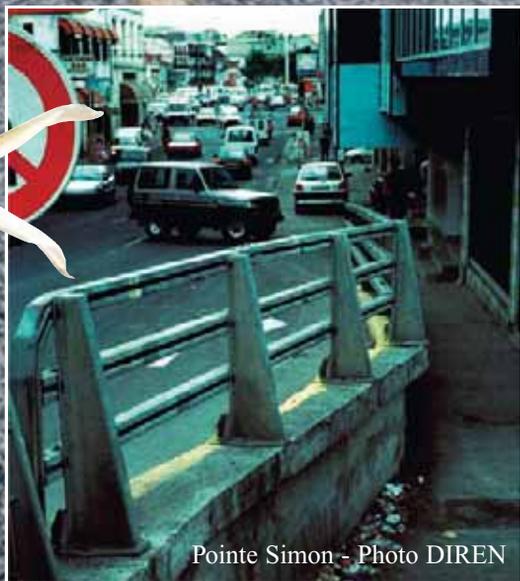
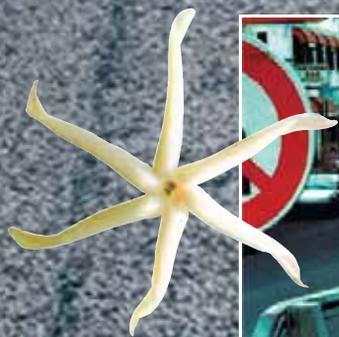
QS 10 : IMPORTANCE DU RÉSEAU ROUTIER

DDE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
QS 1001	Longueur réseau autoroutier, en km (*)	6,8	6,8	6,8	6,8
QS 1002	Longueur routes nationales, en km (*)	258,2	258,2	258,2	258,2
QS 1003	Longueur routes départementales, en km	630	630	630	630
QS 1004	Réseau autoroutier/surf dép, en m/km ²	6,3	6,3	6,3	6,3
QS 1005	Routes nationales/surf dép, en m/km ²	234,7	234,7	234,7	234,7
QS 1006	Routes département/surf dép, en m/km ²	572,7	572,7	572,7	572,7

(*) Les bretelles d'accès ou de sorties (16 km pour l'autoroute et 15 km pour les routes nationales) ne sont pas incluses.

transports



Pointe Simon - Photo DIREN



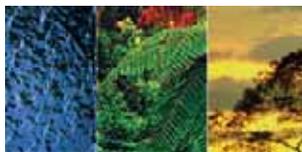
X / TRANSPORTS

TR 01 : TRANSPORTS ROUTIERS

PRÉFECTURE

Sous-descripteurs	Intitulé	1999	2000	2001	2002
TR 0101	Nombre de véhicules particuliers neufs immatriculés dans l'année	14 372	14 425	12 897	13 491
TR 0102	Nombre de véhicules particuliers d'occasion immatriculés dans l'année	19 276	20 103	20 980	20 879
TR 0103	Nombre de véhicules neufs immatriculés dans l'année (*)	17 664	17 605	15 922	16 416
TR 0104	Nombre de véhicules d'occasion immatriculés dans l'année	23 060	22 858	23 771	23 806
TR 0105	Pourcentage de véhicules particuliers neufs à moteur diesel immatriculés dans l'année (%)	15	18	26	30

(*) non compris les motocycles



LES FOURNISSEURS DE DONNÉES

- DAF (Direction de l'Agriculture et de la Forêt) 0596 71 20 40
Jardin Desclieux
- DDE (Direction Départementale de l'Équipement) 0596 59 57 00
Pointe de Jahan
- DSDES (Direction de la Santé et du Développement Social) 0596 39 42 43
37, Avenue Pasteur
- DRIRE 0596 70 74 76
(Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)
31, Rue du Professeur Raymond Garcin
- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) 0596 63 51 42
44, Rue Garnier Pagès
- ONF (Office National des Forêts) 0596 60 70 70
78, Route de Moutte
- DAFMAR (Direction des Affaires Maritimes) 0596 63 67 30
Boulevard du Chevalier Sainte-Marthe
- DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) 0596 60 05 36
54, Rue du Professeur Raymond Garcin
- CELRL (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres) 0596 63 84 40
7, Avenue Condorcet
- Météo France 0596 57 23 23
Aéroport du Lamentin
- Préfecture de la Région Martinique 0596 39 36 00
82, Rue Victor Sévère
- Observatoire Volcanologique de la Montagne Pelée 0596 78 41 41
Morne des Cadets - Saint Pierre
- DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) 0596 71 30 05
4, boulevard de Verdun.